

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE – Yelloh! Village Domaine du Colombier

CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du village, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations ne lient Yelloh! Village Domaine du Colombier, que si le village les a acceptées, ce qu'il est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Yelloh! Village Domaine du Colombier propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le village se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à cet effet, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du village.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping car pour 1 à 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 places selon le type de locatifs. places selon le type de locatifs.

• Yelloh! Village Domaine du Colombier se réserve le droit de refuser l'accès au village aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

• Yelloh! Village Domaine du Colombier offre les frais de réservation sur les locations et emplacements nus.

RÉSERVATION DE GROUPE

- Toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme un groupe.
- Les hébergements proposés sur le site internet marchand Yelloh! Village Domaine du Colombier sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle. Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter Yelloh! Village Domaine du Colombier par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique "Nous Contacter." Le village se réserve le droit d'étudier la demande de avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix indiqués sont "à partir de" et valables pour la saison 2021. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse.
- Le montant de la taxe de séjour peut être modifié sans préavis par la commune.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 15 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au village. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au village. En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début de séjour, le village se réserve le droit d'annuler la réservation et de reproposez l'hébergement à la location.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au village.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

- Conformément à l'article L.121-28 du code de la consommation, Yelloh! Village Domaine du Colombier informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour au Yelloh!Village Domaine du Colombier (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du village (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités.

Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2. Prestations non utilisées

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du clients dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé sur demande du montant correspondant, déduction faite du coût de l'assurance annulation si elle a été souscrite.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

3. Annulation du fait de Yelloh! Village Domaine du Colombier

En cas d'annulation du fait du

fait du village, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du client

a. En cas d'annulation de la part du client sans souscription à la garantie d'annulation :

Pour des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

- Fermeture des frontières
- Fermeture administrative du camping
- Mise en quarantaine à l'arrivée du client ou au retour du clients dans son pays
- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé sur demande du montant correspondant.

Pour toutes autres raisons :

Cas 1 : Annulation jusqu'à 15 jours avant le début de séjour : l'acompte de 15% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Les sommes versées, déduites du montant de l'acompte seront remboursées. Si le paiement a été effectué en partie ou en totalité avec un bon à valoir d'une valeur supérieure à l'acompte : l'acompte de 15% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un nouveau bon à valoir non remboursable d'une durée de 2 ans utilisable dans le camping où le séjour a été annulé sera émis avec un montant du bon à valoir initial, déduction faite de l'acompte de 15%. Le reste des sommes versées autres que le bon

à valoir sera remboursé.

Cas 2 : Annulation moins de 15 jours avant votre arrivée. :

L'acompte de 15% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un bon à valoir des sommes versées déduit du montant de l'acompte, sera versé par le camping. Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible, limité au Domaine du Colombier et à une validité de deux ans.

b. En cas d'annulation de la part du client avec une souscription à la garantie d'annulation.

Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation. Si le motif n'est pas couvert par l'assurance ou si le dossier est refusé par celle-ci, les conditions générales de ventes du paragraphe 4a s'appliquent, et le coût de l'assurance annulation sera déduit des sommes versées en cas d'annulation.

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée

- Jours d'arrivées et de départs : merci de vous référer à notre grille tarifaire.

- Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée au Yelloh! Village Domaine du Colombier, vous serez accueilli à partir de 17h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution vous sera demandée (chèque, n° carte de crédit ou espèces).

2. Pendant votre séjour

Il appartient au client de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc...). Le village décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées.

par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. **Départ**

Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

- Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 85€ TTC vous sera demandé.

- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés au Yelloh! Village Domaine du Colombier (excepté les chiens de 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

IMAGE

Vous autorisez Yelloh! Village Domaine du Colombier et la chaîne Yelloh! Village, ainsi que toute personne que Yelloh! Village Domaine du Colombier et Yelloh! Village souhaiterait se substituer, à vous photographeur, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au Yelloh! Village Domaine du Colombier et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports graphiques, optiques, numériques et/ou électroniques (en particulier sur les sites ou pages Internet du Yelloh! Village Domaine du Colombier ou Yelloh! Village – dont facebook, sur les supports de présentation et de promotion du Yelloh! Village Domaine du Colombier, de Yelloh! Village et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du Yelloh! Village Domaine du Colombier et du réseau Yelloh! Village et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au gestionnaire du Yelloh! Village Domaine du Colombier ou à Yelloh! Village.

MEDIATION

Dans le cadre d'un litige avec Yelloh! Village Domaine du Colombier, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoie d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du Yelloh! Village Domaine du Colombier : Domaine du Colombier - 1052, Rue des Combattants en Afrique du Nord 83600 FRÉJUS.

- Envoi d'une copie de ce courrier au service clients à customerservice@yellohvillage.com ou par courrier à Yelloh! Village – BP68 – 7 chemin du môle – 30220 AIGUES MORTES.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le centre de médiation Medicycys, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medicys.fr ou par courrier : Medicycys – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS.

RESPONSABILITÉ DE YELLOH! VILLAGE DOMAINE DU COLOMBIER

Le client reconnaît expressément que Yelloh! Village Domaine du Colombier ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou les sites internet du Yelloh! Village Domaine du Colombier et de Yelloh! Village concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur les sites internet du Yelloh! Village Domaine du Colombier et de Yelloh! Village sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par Yelloh! Village Domaine du Colombier et indiquées dans le descriptif

figurant dans la brochure ou le site internet soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par Yelloh! Village Domaine du Colombier et la chaîne Yelloh! Village comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de Yelloh! Village Domaine du Colombier et Yelloh! Village, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Domaine du Colombier et de Yelloh! Village en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

Domaine du Colombier - 1052, Rue des Combattants en Afrique du Nord 83600 FRÉJUS et

Yelloh ! Village - BP 68 - 30220 AIGUES-MORTE

Immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant : IM030110015.

